



**Réunion du Bureau Directeur
Du 26 mai 2021 en Visio conférence**

Présents :

Messieurs Jean-Marie Bécrot, Michel Corniaux, Gilles Cousin, Eric Freling, Cédric Ibatici, Paul Pesin, Pascal Poidevin, et Olivier Cambraye.

Excusés :

Monsieur Patrice Carpentier.

Les bureaux du District Aisne sont ré ouverts au public depuis le jeudi 20 mai 2021, les clubs peuvent contacter les services du District par téléphone aux horaires habituels ou sur les boites mails mail_secretariat@aisne.fff.fr.

L'objectif est d'accompagner les clubs à retrouver une activité normale, de préparer les animations de fin de saison et la reprise de la saison prochaine.

Carnet :

Le Bureau Directeur prend note des décès de :

- Armel Mangin, dirigeant à l'US Laon
- Serge Maillard, vice-président à l'US Vervins

Le Comité Directeur adresse ses sincères condoléances aux familles et les prie de recevoir le soutien de l'ensemble de la famille du Football dans ces moments pénibles.

Reprise des activités sportives :

En synthèse, pour ce qui est de la pratique du football et du Futsal :

- Le 19 mai 2021 (avec respect du couvre-feu) :
 - o Reprise pour les mineurs possible avec contact en intérieur et en extérieur (matches/compétitions autorisées)
 - o Reprise pour les adultes sans contact en extérieur uniquement
- Le 9 juin 2021 (avec respect du couvre-feu) :
 - o Reprise pour les adultes avec contact en extérieur (matches/compétitions autorisées)
 - o Reprise pour les adultes sans contact en intérieur
- Le 30 juin 2021 :
 - o Reprise pour les adultes avec contact en intérieur (matches/compétitions autorisées)

Plan de reprise du football dans l'Aisne à partir du 19 mai 2021 :

L'ensemble des demandes de tournois organisés par les clubs sont homologué par le District dans le respect des décisions gouvernementales.

En complément des actions planifiées par les clubs, un plan de reprise avec des formats club, interclubs et district

Le plan d'action pour le foot-animation, les catégories jeunes et les féminines jusqu'au 3 juillet 2021 a été communiqué aux clubs.

La journée consacrée aux actions en rapport avec l'EURO 2020 pour les rassemblements U6/U9, U12/U13 et U6F/U16F féminines a été fixé au 3 juillet 2021 pour clôturer la fin de saison 2020/2021.

La reprise pour les adultes avec contact en extérieur étant fixée au 9 juin 2021, le plan de reprise pour les Séniors et le Critérium du Dimanche Matin sera communiqué en fin de semaine.

Remise des buts mobiles :

La remise des buts mobiles à destination des clubs ayant une équipe en foot animation s'est déroulée sous la forme d'une permanence au District de 14 heures 00 à 19 heures 00 le Vendredi 21 mai 2021 en extérieur.

58 clubs ont pu prendre possession des buts mobiles. Les élus du DAF ont d'échangé avec les représentants des clubs sur leurs difficultés et sur le programme de reprise du football dans l'Aisne pour cette fin de saison.

Il semblerait que plusieurs clubs n'aient pas reçu l'invitation adressée sur leur boîte mail officielle.

Un courrier sera adressé aux clubs absents pour le retrait de leur dotation au District et un contact téléphonique sera pris en charge par les services administratifs.

Une action sera menée, courant juin, afin de vérifier les accès et les ouvertures des mails de l'ensemble des clubs.

Demandes de subventions :

Plusieurs dossiers de demandes de subventions ont été déposés avant l'échéance du 30 mai 2021 :

- **FTS :**

Un dossier a été réalisé dans le cadre du fonds territorial de solidarité (FTS) qui permet d'accompagner les projets qui concourent à la relance des activités sportives, notamment lors de la rentrée de septembre.

- **ANS :**

Une demande de subvention a été déposée concernant 3 projets mis en œuvre dans le cadre du dispositif « Projets Sportifs Fédéraux » de l'Agence Nationale du Sport.

- **Conseil Départemental :**

Les dossiers au titre de l'Aide à l'acquisition de matériel sportif et pédagogique reçus des clubs et celui du District ont été transmis au Conseil Départemental.

Le DAF a déposé une demande spécifique au titre de l'achat de matériel informatique réservé aux comités départementaux pour un écran interactif.

- **FONJEP Jeunes :**

Aide dans le cadre du dispositif de la DRAJES sur l'appel à manifestation d'intérêt "FONJEP Jeunes" a été déposé dans le cadre du recrutement d'un jeune de 18 et 30 ans, quel que soit le niveau de diplôme ou de qualification ou d'expérience au 1^{er} septembre 2021.

La création de ce poste renforcera l'équipe du District pour être encore plus au service des clubs dans la période post-covid.

La personne recrutée aura pour mission de développer, dynamiser l'image du District sur tous supports et de communiquer sur le développement de tous les footballeurs.

Il aura en charge l'accompagnement des clubs sur la maîtrise des nouveaux outils mis en place par la FFF pour la gestion au quotidien des secrétaires et sur les demandes d'aides financières sous forme dématérialisées pour les Trésoriers.

A cet effet, il épaulera la commission formation des Bénévoles dans le cadre du plan de formation fédéral des dirigeants.

PASS'SPORT

L'état met en place un soutien à la prise de licence dans un club à la rentrée 2021, sous la forme d'un « Pass'Sport ».

Cette allocation de rentrée sportive, d'un montant de 50 euros, est destinée aux enfants de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire 2021. Elle leur permettra de prendre une adhésion ou une licence dans un club dès septembre 2021 durant toute l'année scolaire 2021-2022.

Les familles éligibles seront notifiées de cette aide par un courrier dans la 2ème moitié du mois d'août.

Elles devront présenter ce courrier aux clubs sportifs de leur choix et volontaires du réseau Pass'Sport lors de l'adhésion de leur enfant et se verront retrancher 50 euros à l'inscription.

Ce montant couvre tout ou partie du coût d'inscription dans un club, c'est à-dire à la fois la partie « licence » reversée à la Ligue, ainsi que la partie « cotisation » qui revient au club.

Elle sera donc versée non pas aux familles mais directement aux clubs. Cette aide sera cumulable avec les dispositifs similaires mis en place par les collectivités et les aides de la Caisse d'Allocations Familiales.

Planning des commissions :

Les commissions poursuivent leurs travaux sous forme de visioconférence via starLeaf. La demande de planification de la visio étant à faire auprès du Directeur Administratif.

- Commission formation des Bénévoles :

Une commission formation des Bénévoles est programmée en visio le mercredi 26 mai 2021 afin de /

- réaliser un ppt sur les modules du PFFD à destination des clubs,
- de préparer un module sur le rôle d'un délégué,
- de réaliser un module de formation sur le rôle et les fonctions d'une secrétaire et d'une trésorière
- d'établir le calendrier de formation pour la saison 2021/2022.

- Commission féminisation :

Corinne Pierquet réunira les membres de la commission féminisation le jeudi 3 juin 2021 en visio afin de réfléchir aux actions à mener pour 2021/2022.

- Les commissions du statut de l'arbitrage, des finances et de discipline se réuniront prochainement afin de se positionner sur les aspects réglementaires à prendre en compte avant le 30 juin 2021.

Le Président sollicite les responsables de secteur afin de sensibiliser les Présidents des commissions de leur secteur respectif afin de préparer les actions de la rentrée de septembre 2021 pour une présentation par ppt lors du Comité Directeur du 30 juin 2021 sous forme d'un slide par commission.

Le prochain Comité Directeur est fixée au 30 juin 2021 en présentiel.

Le bureau Directeur se réunit chaque semaine et diffuse le compte rendu sur le site internet du DAF afin de communiquer sur les travaux en cours et les décisions prises à destination des clubs et de leurs licenciés.

Le Président

Pascal Poidevin

Le Secrétaire Général

Michel Corniaux